



# LA TOILE

*Bulletin d'Information Réseau 'Réussir la Décentralisation' au Mali*

N°08



Avril-Mai-Juin 2006

## E ditorial

### **Pour un engagement de qualité**

Le processus de décentralisation est en plein essor dans la sous-région ouest africaine. La communalisation intégrale semble s'imposer comme la règle générale. Ce processus marque une avancée remarquable du droit des peuples africains à disposer d'eux - mêmes. Mais n'oublions pas qu'il ne faut pas dormir sur ses lauriers, car ces progrès demeurent fragiles tant que continuent les crises sociales dues à la paupérisation de larges couches de la société, elle – même liée à la mondialisation galopante à laquelle nos Etats semblent mal préparés. Aux plans législatif, institutionnel et juridique, des ouvertures à la participation citoyenne se font de plus en plus nombreuses pour une gouvernance démocratique améliorée : au Mali, c'est le cas de la Charte pastorale, de la Loi d'Orientation Agricole (LOA) et d'autres opportunités (qui passent souvent inaperçues) offertes par l'Etat d'associer les organisations de la société civile (OSC) et du secteur privé à la préparation et l'exécution des grands programmes de développement. La participation citoyenne est la pierre angulaire même de la démocratie de proximité ! Certes, il y a aussi des revers comme la relecture du statut des ONG en cours ou les hésitations à transférer intégralement aux collectivités territoriales (CT) leurs nouvelles compétences consacrées par la Loi. Néanmoins, il faut se dire que le verre est plutôt à moitié plein qu'à moitié vide et dès lors, il importe de savoir saisir les opportunités de participation citoyenne, qui s'offrent tant au plan communal, local, régional que national. Car, c'est cet engagement citoyen qui donnera de la substance à notre nouvelle démocratie de proximité, au développement local pour l'amélioration quotidienne et durable des

conditions de vie et de travail des populations. Sans usage judicieux et pertinent des droits acquis, ceux – ci pourraient être remis en cause sous divers prétextes conjoncturels. C'est pourquoi, les OSC et le secteur privé doivent jouer d'eux-mêmes le rôle d'animateurs principaux du développement local démocratique dans tous les secteurs d'activités et cela dans le strict respect de la légalité. Comme tout nouveau rôle, savoir jouer ce rôle n'est nulle part un don inné. Mais il s'apprend méthodiquement (en termes de renforcement des capacités des acteurs de la société civile) entre autres en travaillant en réseaux à tous les niveaux et en apprenant les un(e)s des autres. Comme champs d'application de ces principes, le présent numéro de votre « Toile » propose des articles sur la promotion des femmes et la santé où l'intensification de la collaboration à la base entre CT et OSC paraît salubre et urgente. Dans les prochains mois, conformément aux décisions des dernières AG (Koulikoro, Bamako), l'accent sera placé sur la LOA, les conventions locales, le transfert de compétences et la biodiversité. Toutes les contributions seront les bienvenues !

**La Rédaction**

## SOMMAIRE

➤ Vie du réseau	2
➤ Points de vue	4
➤ La décentralisation en bref	7
➤ Bonnes Pratiques	9
➤ Agenda	11

## ☛ Vie du Réseau

### ◆ REUNION ANNUELLE 2006 :

Du 29 au 31 mars 2006 s'est tenue pour la première fois à Bamako la réunion annuelle des réseaux Réussir la Décentralisation (RLD).

L'objectif de cette rencontre était d'échanger d'une part sur le contexte national de la décentralisation dans les pays concernés (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal) et sur les points forts et les points faibles dans le fonctionnement de chaque réseau et, d'autre part, d'envisager la programmation des activités pour 2007. La réunion s'est déroulée normalement et a répondu à toutes ces attentes. Après cette première partie, les participants ont enchaîné avec des réflexions approfondies sur le réseautage (formation).

### Formation sur le réseautage

Animée par M. Thiendou Niang du Sénégal, elle a commencé le mercredi 29 mars dans l'après midi. Le programme de formation a porté sur les points suivants :

1. Concept de réseau
2. Audit des réseaux "RLD"
3. Analyse de la participation
4. Auto audit de l'organisation et du fonctionnement des réseaux
5. Mobilisation des ressources
6. Communication institutionnelle.

### Concept de réseau

Pour parler de réseau, il faut absolument que la structure remplisse quelques conditions :

- Processus de collaboration (formelle/informelle) : au moins 3 acteurs
- Intérêts communs
- Objectifs partagés
  - *Echange d'information*
  - *Fourniture de produits/services*
  - *Mobilisation des ressources*
  - *Influence des pratiques et politiques (plaidoyer)*

### Conditions préalables à la réussite

- Vision largement partagée
- Stratégie réaliste (objectifs et attentes)
- Capacités de contribution des membres (en termes de temps, d'information et de ressources)

### Audit des réseaux :

Des exercices ont été proposés par le formateur. Les participants ont ainsi été

répartis en trois groupes de travail, chaque groupe correspondant à un pays : Burkina, Niger et Mali. :

Le Mali a fait l'audit du réseau du Niger. Celui-ci a fait l'audit du Burkina et ce dernier l'audit du RLD Mali. Les résultats obtenus ont permis de répondre aux questions clefs ci – après :

*Qui participe ? Quelle est la nature de la participation, est ce qu'il y a des critères d'éligibilité ? Comment s'organise la participation ? Qui décide de la participation ? Quel est le degré de la participation ?*

### Organisation et fonctionnement

Pour maintenir une bonne organisation et un bon fonctionnement, les réseaux doivent disposer des acquis suivants :

- Orientation stratégique
- Animation
- Suivi évaluation
- Structuration
- Système de décision
- Système d'information
- Allocation des ressources
- Transparence budgétaire
- Compte rendu.

Chaque réseau a ensuite présenté son organisation et son fonctionnement. Après analyse, des améliorations ont été proposées pour le fonctionnement de chaque réseau :

A titre d'exemples, voici quelques caractéristiques communes aux trois réseaux nationaux (le formateur considérant qu'au Sénégal, il n'existe pas de réseau national s'occupant de GRN et Décentralisation).

### Forces :

- Capacité à sécréter une structure organisationnelle suffisamment souple pour s'adapter au contexte national
- Diversité des membres (société civile, Etat, individus, collectivités territoriales, projets/programmes de développement)
- Contribution à faire avancer les débats et les réflexions sur la décentralisation et la GRN décentralisée
- Les membres participent aux réunions à leurs frais (autofinancement partiel des réseaux).etc.

### Faiblesses :

- Caractère informel des réseaux
- Absence de droit d'adhésion (pas de stratégie de levée de fonds)
- Insuffisance de données claires sur le nombre des adhérent(e)s au réseau
- Accès difficile à l'information pour les membres éloignés des centres urbains etc.

### **Opportunités ;**

- Disponibilité de partenaires techniques et financiers à appuyer le réseau
- Thématiques traitées sont d'actualité
- Présence des structures d'Etat

### **Menace :**

- Forte dépendance financière des réseaux de l'IIED

### **Recommandations (entre autres):**

- Améliorer les critères d'adhésion.
- Adopter et appliquer une stratégie efficace de mobilisation des fonds (à l'interne des réseaux, mais aussi aider les collectivités territoriales à améliorer leurs taux d'autofinancement).
- Améliorer la communication interne et externe (entre les réseaux et notamment entre IED – Afrique et eux).

Le compte – rendu détaillé de la formation est disponible et peut être envoyé sur demande.

## **◆ DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE DE RLD/MALI**

Du 13 au 14 avril 2006 s'est tenue à Bamako, la deuxième assemblée générale de RLD/Mali

Les objectifs de l'Assemblée Générale étaient :

- Faire le compte rendu de la réunion annuelle et de la formation sur le réseautage (27-31 mars 2006 à Bamako)
- Connaître l'état d'avancement des activités des groupes locaux, et l'état d'exécution du plan d'action 2005/2006.
- Elaborer l'ébauche du plan d'action 2007.

La rencontre s'est déroulée conformément au programme de travail prévisionnel.

Les participants se sont accordés sur la nécessité pour les groupes locaux de faire régulièrement parvenir au secrétariat permanent (SP) des informations actuelles relatives à l'exécution de leurs activités afin qu'elles soient diffusées à travers «*La Toile*».

Le SP peut aussi organiser des visites périodiques auprès des groupes locaux pour s'enquérir de leurs acquis et bonnes pratiques.

La prochaine assemblée générale est prévue pour novembre à Ségou.

Enfin le compte – rendu de l'AG a été diffusé et peut être obtenu sur demande au SP.

## **◆ PARTICIPATION DE LA FEMME ELUE AUX PRISES DE DECISION DU CONSEIL COMMUNAL**

Du 20 au 21 avril 2006, s'est tenue à Bougouni une rencontre qui a réuni les femmes conseillères et les femmes leaders des cercles de Bougouni, Yanfolila et Kolondièba autour de la Problématique de la participation de la femme élue à la prise de décision au sein des conseils communaux. La rencontre s'est déroulée au Conseil de Cercle de Bougouni. Le réseau Réussir la Décentralisation a pris part à la rencontre à travers sa secrétaire permanente : Mme Ariane Marie Diawara. Cet atelier de deux jours a été organisé par l'Association Muso Yiriwa (AMY) avec le concours technico-financier de Helvetas-Mali.

La cérémonie d'ouverture a commencé par les mots de bienvenue de Mme la Présidente de l'AMY, Mme Samaké Fatoumata Dème, de Mme la Directrice de Helvetas Mali, de la Directrice régionale de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille de Sikasso, du Maire de Bougouni, du président du conseil de cercle de Bougouni et du préfet de Bougouni qui a ouvert la rencontre.

Après la partie protocolaire, le modérateur, M. Mady Niakaté consultant en décentralisation à Sikasso, a demandé aux participantes leurs attentes. Plusieurs attentes furent formulées par celles-ci.

Des questions furent posées aux participantes pour savoir ce qu'est la Commune, comment fonctionne le Conseil Communal, quelle est la composition du bureau communal, quand est ce que les décisions sont prises ?

### **Quels sont les facteurs de blocage à la prise de décision des femmes ?**

- les femmes sont minoritaires sur les listes,
- l'analphabétisme des femmes,
- le manque de formation,
- le manque de cohésion.

### **Pour pallier ces problèmes, les femmes doivent :**

- s'informer,
- avoir confiance en elles mêmes ce qui leur permet d'argumenter,
- participer aux différentes formations et faire des comptes rendus des délibérations du conseil communal.

\*\*\*\*\*

Dans l'après-midi, un plan d'action fut élaboré par les participantes. Ce plan recense les différentes activités à réaliser pour une pleine participation de la femme à la vie de la Commune.

Le deuxième jour fut consacré à des ateliers d'informations et d'échanges sur la **pratique de l'excision** et sur le VIH/SIDA. Les modérateurs étaient Dr Lamine Traoré de Bamako et Dr Sidiki Ouattara de Bougouni avec l'appui de Mme Maïga Sage-femme à Bougouni.

- **Prévalence et répartition :**

Selon les statistiques du Centre de Référence en collaboration avec le Programme de Lutte Contre la Pratique de l'excision, 91,6% des femmes maliennes en âge de procréer sont affectées. Plus de 90% de femmes sont excisées dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou.

- **Conséquences :**

Elles sont nombreuses : hémorragies, infections aiguës et chroniques y compris le VIH, dystocies obstétricales (difficulté d'accouchement) ; chéloïdes (tumeurs cicatricielles) ; dysménorrhées (douleur pendant les règles), hématoocolpos (accumulation du sang menstruel dans l'organe de la femme).

- **Conséquences psychologiques et sociales**

- La peur des rapports sexuels.
- Les douleurs pendant les rapports sexuels.
- La frigidité pouvant conduire à des mésententes conjugales et le divorce.
- L'exclusion sociale des femmes souffrant d'incontinence urinaire ou fécale suite aux fistules....

Le conférencier a procédé à une projection d'images et de films sur les conséquences de l'excision. Le tout a été réalisé au centre de santé de référence de Lafiabougou en Commune IV du District de Bamako.

C'est par exemple le cas d'une femme qui avait un gros ventre pendant 12 mois. La famille pensait qu'elle portait une grossesse. Mais comme elle n'accouchait pas, alors la famille a trouvé qu'elle avait « le ventre obstrué ». Certains lui proposèrent d'aller « confesser » son « infidélité » à son époux pour qu'elle puisse accoucher. La femme s'exécuta et malgré tout elle n'a pas accouché. Elle est partie consulter les marabouts sans succès. Finalement, elle est partie se faire consulter chez le médecin. Alors le médecin lui a fait savoir qu'elle ne portait pas de grossesse

mais que le sang et le pus s'étaient emmagasinés dans son ventre. Elle a été programmée et le Dr Moustaphe Touré lui a fait une ponction pour lui retirer deux litres de sang et finalement elle retrouva la santé.

Dans le film nous avons vu l'intervention chirurgicale sur deux femmes. La première, une femme infibulée en état de grossesse. Durant toute la grossesse la femme a suivi les visites médicales. Le médecin avait pris soin de l'informer qu'elle pouvait accoucher normalement mais avec une intervention chirurgicale pour réparer l'organe génital. Des instructions fermes lui ont été données pour qu'elle vienne rapidement au centre de référence dès que le travail commence. Finalement,

La femme a subi avec succès cette intervention salvatrice afin de rendre possible l'accouchement.

La deuxième, une femme infibulée en état de grossesse qui n'a pas suivi les visites médicales. Elle arrive au centre pour l'accouchement. L'équipe médicale lui fait subir une césarienne parce qu'elle ne pouvait pas accoucher normalement. Séance tenante, elle a subi une autre intervention de l'organe pour lui permettre d'accoucher normalement pour les prochaines grossesses.

Les femmes ont pu visionner plusieurs cas, et beaucoup de témoignages ont été faits par les femmes sur les conséquences de l'excision

- **Problèmes de la femme non excisée**

Si l'excision a des conséquences incalculables sur la santé de la femme, ne pas être excisée crée des problèmes à certaines femmes vivant dans des mariages polygamiques. Une des participantes fera un témoignage dans ce sens. C'est le cas d'une femme adulte non excisée qui n'arrivait plus à supporter les moqueries de sa co-épouse et de leur entourage. Finalement, elle décida de se faire exciser. Malheureusement, cette femme ne quittera même pas la salle d'opération. Elle décéda des suites d'hémorragies.

Un cas similaire s'est produit à Kati en 2005. Le Dr Lamine Traoré nous dit que c'est le cas d'une jeune fille de 23 ans. Elle décida d'aller sans informer ses parents se faire exciser. Après l'opération, elle n'a pas voulu dire la vérité à sa mère, et malheureusement elle décéda dès suites d'hémorragies.

Certaines participantes ont souhaité que les hommes soient sensibilisés afin qu'ils gardent le secret de la femme non excisée.

### ▪ **Recommandations**

La rencontre a fait des propositions pour l'abandon de la pratique de l'excision :

- Multiplier les séances de projection de film sur la pratique de l'excision,
- Valoriser les filles non excisées,
- Organiser des séances de sensibilisation communautaires et enfin
- Sensibiliser les hommes puisque dans certaines localités, ce sont les hommes qui décident de l'excision des filles.

Par rapport au **VIH/SIDA**, le thème a été abordé par Mme Maïga sage-femme au centre de santé de Bougouni.

### ▪ **Modes de transmission**

Le SIDA se transmet de trois manières :

- Voie sexuelle
- Transfusion sanguine (contamination par le sang) et
- Transmission mère – enfant.

Présentement des tests se font pendant la grossesse. Si la femme est séropositive, elle doit prendre un médicament dès que le travail commence. Cela peut épargner l'enfant. Après l'accouchement, la femme doit continuer le traitement pendant six semaines. La sage-femme nous a fait savoir que très souvent, les femmes ne reviennent plus en consultation.

La fidélité dans le mariage, l'abstinence sexuelle avant le mariage sont des moyens efficaces de lutte contre le SIDA.

### ▪ **Recommandations générales des participantes**

Pour terminer, les participantes ont fait des suggestions et recommandations pour les prochaines rencontres.

- Etendre la formation à plus de deux jours,
- Tenir les formations après les élections pour que les conseillères puissent connaître leurs rôles dans la vie de la commune.
- Elargir le thème sur l'excision,
- Multiplier ces ateliers de formations,
- Réaliser des émissions radiophoniques.

Pour la clôture, Mme Samaké Fatoumata Dème de l'AMY a remercié les participantes pour leurs contributions de qualité. Quand à Mme Traoré Djélika Cissé, Directrice Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille de Sikasso, elle a souhaité que cette rencontre fasse tâche d'huile. Enfin le représentant du conseil de cercle a clôturé le forum en souhaitant bon retour aux participantes dans leurs familles.

**Mme Ariane Marie Diawara**  
**Secrétaire permanente RLD/Mali**

## ◆ **CONVENTIONS LOCALES**

• **L'ouvrage de Moussa Djiré et Abdel Kader Dicko** sur l'état des lieux des conventions locales au Mali a été finalisé. Le draft final est disponible pour la publication. Le Secrétariat Permanent est en contact avec la Coopération Suisse pour suivre les démarches pour une édition de qualité et la diffusion de l'ouvrage. Le comité de lecture mis en place devra aussi réfléchir sur d'autres options de publications et de diffusion pour toucher différentes cibles : maires, agents de développement, agents techniques. Ces travaux supplémentaires (élaboration de brochures, documentaires et autres ouvrages de vulgarisation) peuvent être pris en charge par d'autres membres du réseau et pas nécessairement les auteurs eux – mêmes qui seront disponibles pour des appuis ciblés.

• **Méthodologie de capitalisation des conventions locales** : un groupe de travail piloté par le GERSDA (groupe local basé à la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques, FSJE, de l'Université de Bamako) est à pied d'œuvre pour élaborer une démarche – type de capitalisation et de valorisation des expériences de conventions locales. Le groupe inclut M. N'Gomory Doumbia, conseiller communal de la Commune VI et membre de l'ONG AESES. Il est appuyé par le Secrétariat Permanent. Le groupe a fini avec la revue documentaire et se propose à présent de mettre au point un guide détaillé de capitalisation et ultérieurement un canevas d'élaboration des conventions locales. Toute personne ressource intéressée et disponible peut se joindre au groupe (contacter le secrétariat permanent du RLD ou M. Djibonding Dembélé à la FSJE).

• **Les études sur les conventions/réglementations locales transfrontalières de GRN** sont en cours. Des investigations sur le terrain ont été réalisées dans le village de Kourémalé (frontière guinéenne) et dans le Cercle de Koro (villages frontaliers avec le Burkina Faso). Les premiers résultats montrent que les localités frontalières et transfrontalières sont des zones de tensions avec de temps à autre de fortes poussées de fièvre. Heureusement les autochtones y semblent habitués et mènent tranquillement leurs activités en bordure et à travers les frontières (transhumants, cultivateurs, commerçants) sans état d'âme. Ce qui semble le plus manquer, ce sont de réelles perspectives de co-développement du côté des officiels, bien qu'ils entretiennent des relations cordiales et parfois fraternelles.

## ☛ **Points de vue**

### ◆ **GRIPPE AVIAIRE : MYTHES ET REALITES**

Les poulets seraient partis de l'Asie du Sud Est il y a plusieurs siècles. Depuis une décennie, plusieurs souches de virus de la grippe des volailles s'échappent de la même zone pour rattraper les poulets comme les chiens qui suivent leurs maîtres. Aujourd'hui, la maladie a atteint des proportions qualifiées d'inquiétantes par les médias.

En effet, le nombre de pays contaminés est en constante augmentation. La lutte contre la maladie est compliquée par le nombre particulièrement élevé de souches du virus (177 connues). Il n'existe actuellement ni traitement efficace ni vaccin à efficacité reconnue contre ce virus dont la progression géographique est facilitée par les oiseaux sauvages. Des foyers de la maladie ont été signalés dans certains pays exportateurs de poussins, de viande de poulets et œufs.

Ces faits justifient la préoccupation des autorités du Mali face à l'avancée de la grippe aviaire.

C'est pourquoi les autorités nationales ont pris rapidement des mesures urgentes pour empêcher l'apparition des foyers de la grippe aviaire dans notre pays :

- la maladie a été déclarée légalement contagieuse ;
- un plan d'urgence a été élaboré et présenté à la communauté internationale pour obtenir son appui ;
- une commission interministérielle a été mise sur pied et se réunit régulièrement et
- des cellules de veille ont été créées.

Les multiples déclarations des autorités en charge de l'élevage n'ont pas permis de dissiper les inquiétudes des populations (consommatrices de poulets et d'œufs) et des aviculteurs.

Or l'influenza ou grippe aviaire n'atteint pas facilement toutes les volailles. Elle frappe surtout les dindes et les canards et moins couramment les poulets.

Les élevages de canards et dindons sont rares chez nous au Mali et ne concernent que des effectifs très limités.

Le virus de la grippe aviaire peut **exceptionnellement se transmettre à l'homme**, comme cela a été observé à Hong

Kong en 1997 et 2003, aux Pays-Bas en 2003 ou cette année en Egypte. La transmission s'effectue lors de **contacts fréquents et intensifs** avec des sécrétions respiratoires et des déjections d'animaux infectés.

En dehors des personnes chargées de la manipulation des volailles, les habitudes dans nos élevages ne sont pas favorables à cette contamination.

✓ La plupart des souches rencontrées sont peu ou non pathogènes. Cependant, 75% de mortalité peuvent être obtenus en 8 jours dans un lot de poulets **inoculé expérimentalement**. Dans ce cas, les symptômes correspondent à ceux de la peste aviaire bien connue au Mali.

✓ Nos pratiques culinaires qui consistent à cuire les aliments à haute température et suffisamment longtemps ne donnent aucune chance aux virus de sortir vivants de nos marmites. Ces pratiques et la fragilité du virus dans le milieu extérieur, expliqueraient les fréquentes consommations des volailles atteintes de peste aviaire (très proche de la grippe aviaire) sans problèmes.

✓ La psychose créée autour de la transmission de la maladie à partir des produits avicoles (viande et œufs) n'est pas fondée scientifiquement. Elle résulte d'une information incorrecte du public par les médias attirés par le sensationnel.

✓ Si cette situation persiste, elle risquerait d'être à l'origine de sérieux problèmes de malnutrition chez nos populations surtout les populations à risque (enfants, ménages à faibles revenus) dont la principale source de protéines d'origine animale est constituée de produits avicoles (viande et œufs de volailles).

Dans ce contexte, nos compatriotes doivent garder leur sérénité et faire confiance aux autorités chargées de l'élevage et de la santé publique.

Toute la population est invitée à signaler à l'autorité la plus proche tout cas de mortalité inhabituelle des oiseaux (sauvages et domestiques).

Les employés des fermes avicoles (canards et dindons surtout) doivent éviter tout contact avec les sécrétions nasales d'oiseaux malades.

**Mandiou Gassama : CEK Kala Saba.**

.....

## ◆ KOLOKANI : IMPLIQUER LES FEMMES DANS LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

En vue de créer un cadre de concertation et d'information sur le partenariat pour le développement durable du cercle de Kolokani, l'Agence régionale d'exécution (AREG) FODESA de Koulikoro vient de réunir à Kolokani vingt quatre organisations paysannes féminines. Cette rencontre a été un espace d'échanges de savoir-faire, de concertation, d'information et de formation.

L'initiative du FODESA survient pour accroître la participation des femmes dans le programme de développement en zone sahélienne dans les cercles de la partie septentrionale de la deuxième région.

Dans sa phase actuelle, ce programme accorde plus d'attention aux femmes et aux jeunes jugés pauvres parmi les démunis dont la situation exige des activités spécifiques. Ce qui leur permettra de s'épanouir à coup sûr.

Les organisations paysannes féminines ont saisi cette opportunité pour solliciter l'organisation de formation sur la conservation et la technique de séchage amélioré des noix de karité qui foisonnent dans leur localité. Elles ont aussi exprimé leur volonté de connaître la vie associative, les principes, le mode de gestion et le système de fonctionnement des associations et coopératives. Les femmes de Kolokani veulent enfin en savoir plus sur le VIH-SIDA. Toutes choses que le FODESA se propose de prendre en charge. Au cours de cette rencontre, les femmes de Kolokani ont beaucoup appris sur le FODESA à travers ses domaines d'intervention, ses stratégies et son approche.

### A. Maïga

Source : ESSOR du lundi 15 mai 2006, p. 7

## ↳ Décentralisation en bref

## ◆ MODE D'ADMINISTRATION DES VILLAGES, HAMEAUX ET QUARTIERS

L'Assemblée nationale vient de voter le projet de loi relatif à la création et l'administration des villages, fractions et quartiers défendu par le ministre de l'Administration territoriale et des Collectivités locales, Kafougouna Koné. Le village en milieu rural sédentaire, la fraction en zone nomade et le quartier en ville tiennent un rôle et une place de premier plan dans

l'organisation de notre société. Ils demeurent la communauté de base, le noyau autour duquel s'articulent les différents éléments de la structure organisationnelle de notre société

Les villages, les fractions et les quartiers sont créés par arrêté du représentant de l'État dans la région ou dans le district de Bamako après avis du conseil communal. Les conditions de leur création, est-il précisé, seront définies par voie réglementaire.

Le projet de loi soumis à l'examen des députés clarifie les conditions de désignation des chefs de villages, fractions et quartiers et fixe leurs avantages statutaires. Il fixe aussi le nombre de conseillers de chaque village, fraction ou quartier en fonction de l'importance de la population et définit leurs modalités de désignation et de remplacement

Au cours du débat général, le député Mamadou Diarrassouba a demandé les conditions à remplir pour qu'un hameau devienne un village, la nature des indemnités qui seront octroyées aux chefs de village et l'importance démographique des hameaux. Kafougouna Koné a indiqué que son département dressera dans un premier temps la liste de tous les hameaux demandeurs. Ensuite, il s'assurera que ces hameaux remplissent toutes les conditions pour devenir des villages. Pour qu'un hameau devienne un village, il faut qu'il soit peuplé d'au moins 100 habitants. Ce n'est pas tout, car les nouvelles créations feront l'objet d'une enquête.

Un arrêté sera pris par rapport aux indemnités de déplacement qui seront données aux chefs de village. Le projet de loi a été adopté à l'unanimité des 87 députés présents.

### A. LAM

Source : Essor n°15716 du – 05-06-2006

\*\*\*\*\*

## ◆ RESULTATS DEFINITIFS DE LA LEGISLATIVE PARTIELLE EN COMMUNE V

La cour constitutionnelle a proclamé les résultats définitifs du second tour de l'élection législative partielle qui s'est déroulée le 9 avril dernier dans la commune V/Bamako.

C'était au cours de son audience du 21 avril présidée par le président de l'institution, Salif Kanouté. On notait la présence à cette cérémonie des représentants du ministère de l'Administration territoriale et des Collectivités locales, des partis en lice et des proches des deux candidats.

Dans son arrêt n°06-172/CC-EL, la cour a procédé au recensement des votes et a sanctionné les irrégularités qui ont pu être commises. Dans le cadre du contrôle de la régularité de l'élection législative partielle du 9

avril dans la Commune V du District de Bamako, des documents transmis à la cour constitutionnelle établissent que des irrégularités entraînant l'annulation des suffrages, ont été commises dans certains bureaux de vote à Kalaban Coura, Sabalibougou, Baco Djicoroni, Badalabougou, Sema 1, Quartier Mali, Daoudabougou. Ces irrégularités ont trait à l'absence de signature du président, des assesseurs et des membres du bureau sur le procès verbal des opérations électorales. L'absence d'indication du nombre des votants, des suffrages exprimés et des bulletins nuls, l'influence sur le vote et l'incohérence entre le nombre des inscrits, des votants, des suffrages exprimés et des bulletins nuls figurent également parmi ces irrégularités. La cour a sanctionné lesdites fautes en annulant les suffrages dans les bureaux de vote où elles ont été commises.

Le recensement général des votes opéré par la cour confirme la victoire du candidat de l'ADEMA Ibrahim Coulibaly qui totalise 7.250 voix (51,67 %) contre 6.781 voix (48,33 %) pour la candidate de l'URD Kadidiatou Samaké.

Sur 156.776 inscrits, 14.855 personnes ont voté. Les suffrages exprimés sont estimés à 14.031 et la participation est de 9,48 %.

## **S. DOUMBIA**

**Source: Essor n°15687 du 24-04-2006**

\*\*\*\*\*

### **◆ DU FAIBLE TAUX DE PARTICIPATION AUX PARTIELLES**

La classe politique nationale était entrée dans une logique qui commençait à rassurer l'opinion publique nationale à l'annonce de la tenue des élections législatives partielles. Le remue-ménage témoignait d'un dynamisme qu'on croyait être le réveil de la classe politique longtemps restée cantonnée autour du consensus politique en cours depuis la fin des élections générales de 2002. Si les législatives partielles de Sikasso avaient donné le ton de l'engouement, non pas des électeurs, mais des partis, celles qui viennent de se dérouler en Commune V et à Mopti le 26 mars avaient suscité davantage d'espoir au sein de l'opinion publique nationale. Mais on a oublié qu'un parti politique, c'est des militants et électeurs mais aussi un bureau, un projet de société, un leader charismatique.

Ce qui est clair, c'est qu'il existe une hiérarchisation des partis politiques en grands,

moyens et petits indépendamment de ce que certains acteurs politiques pourraient considérer comme un mépris à leur égard.

Cette classification est une considération générale quand on sait que certains partis, quoique considérés comme moyens ou petits, ont leur rôle à jouer dans certaines circonscriptions électorales compte tenu des rapports de forces. Ces partis ne sont, certes, pas nombreux, mais disposent encore de fiefs, en attendant qu'ils soient suppléés également par d'autres partis.

On sait par exemple que le fief de la CDS est Bougouni et ce parti met pieds et mains pour y conserver sa position. Ce parti a le mérite de se maintenir.

### **Le Cafouillage**

Dans la plupart des cas, ce n'est plus tellement sûr pour les partis qui se bousculent sur le terrain pour se supplanter. C'est de là qu'on a dit récemment que le RPM mène des offensives à Ségou, fief du CNID. Cette ville n'en est pas moins le fief de l'ADEMA.

Tant que la recomposition du paysage politique se poursuivra les données évolueront en faveur de certains partis et au détriment d'autres. On dit souvent que c'est la fin qui justifie les moyens et cela sied bien aux partis politiques maliens, la plupart se débrouillant encore.

### **La nécessité d'une remise en cause**

Le combat engagé depuis l'ouverture démocratique est axé en partie sur les efforts devant aboutir à l'augmentation progressive du taux de participation aux élections. Par rapport à cet objectif commun des acteurs politiques et du département de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, il semble qu'il soit nécessaire de revoir la stratégie mise en oeuvre à cet effet jusqu'ici.

En effet, la mobilisation des électeurs pour ces législatives partielles à Mopti et en Commune V n'a pas été à hauteur d'attente. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les partis sont faiblement implantés dans les circonscriptions électorales concernées, délaissés par les militants au profit d'autres forces, ou alors qu'ils ont peu travaillé à la mobilisation des électeurs. Et pourtant plusieurs d'entre eux ont bénéficié de formations dans le cadre du renforcement des capacités.



Parmi les modules il y avait la mobilisation des militants, des électeurs. N'y a-t-il pas nécessité d'une remise en cause à ce niveau par rapport aux partis politiques ? Au-delà de cet aspect le ministère de tutelle, en l'occurrence le MATCL qui a toujours été soucieux de la hausse du taux de participation aux élections ne devrait-il pas lui aussi se remettre en cause par rapport à ce faible taux de participation aux législatives partielles ? Et les citoyens, électeurs potentiels, que font-ils des acquis de notre processus démocratique ?

Où est passée la culture démocratique, un indicateur de l'ancrage démocratique ? Il importe, en tout cas de faire encore l'état des lieux de peur de se revoir à la case départ.

**Moussa SOW**

**Source : SOIR DE BAMAKO, 29 mars 2006.**

\*\*\*\*\*

#### ◆ **GESTION DES CONFLITS : LES FEMMES LEADERS DU NORD VEULENT UN RESEAU POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT**

L'atelier organisé par le *Club Soroptimist* de Tombouctou sur le thème « *Femmes, artisanes de paix* » a pris fin au gouvernement de la sixième région. Une centaine de femmes leaders ont pris part, pendant cinq jours, à cette session de formation financée par l'Aide de l'église norvégienne (AEN).

Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été présidées par Seydou Toumani Camara, directeur de cabinet du gouverneur de Tombouctou. C'était en présence des présidentes de la CAFO, Mme Oumou Touré ; et du mouvement de la paix, le Dr Mariam Maïga.

Sous la houlette de Mme Baba Aïssa Kalil, cet atelier organisé en collaboration avec la CAFO, a poussé les participants à la réflexion. Ils ont évalué la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille. Ils ont défini la place des femmes dans la construction et la consolidation de la paix, la prévention et la gestion des conflits. Les travaux diligentés avec brio grâce à l'assiduité des femmes venues de Kidal, Gao et Tombouctou ont débouché sur de pertinentes résolutions à la mesure de la volonté des femmes de s'investir pour la paix et le développement.

Les recommandations ont débouché sur la création d'un réseau des femmes des régions du Nord pour la paix et le développement.

Elles ont suggéré l'organisation d'actions de sensibilisation et d'information sur leurs initiatives de développement. Elles souhaitent leur implication dans la recherche de la paix, le développement à la base et la formation de leurs leaders en technique de communication et d'organisation de la vie associative.

Le séminaire préconise le renforcement de la scolarité des enfants, surtout celle de la petite fille en milieu rural,

Selon Seydou Toumani Camara, directeur de cabinet du gouverneur de Tombouctou, la motivation des femmes du nord traduit la prise de conscience d'un peuple qui s'appuie sur ses valeurs pour développer des mécanismes de règlements des conflits.

**Source : ESSOR, Lundi 08 mai 2006, p. 7**

### ← **Bonnes Pratiques**

#### ◆ **PROTECTION DU FLEUVE NIGER : LA BRIGADE FLUVIALE ENTRE EN ACTION.**

**Avec quatre zodiacs, elle traquera les braconniers et aidera à préserver la faune aquatique et protéger les berges et l'eau**

La cérémonie a été brève et modeste, pourtant elle marquait un événement important. Pour la première fois, les services de la conservation de la nature viennent d'être dotés d'une brigade fluviale. Le lieu choisi pour abriter cette brigade est très symbolique : le quai du port fluvial de Koulikoro.

L'installation de cette unité qui s'est déroulée mercredi a réuni autour du Ministre de l'environnement et de l'assainissement, Nancoman Keïta, le Gouverneur de la Région de Koulikoro, Mamadou Issa Tapo, le Directeur national de la conservation de la nature (DNCN), Félix Dakouo, un représentant de la coopération française, Stéphane Bouju, le Directeur de l'Agence pour le Bassin du Fleuve Niger (ABFN), Alassane Agatame.

Point fort de la cérémonie : la remise par Stéphane Bouju des clés de quatre zodiacs (bateaux pneumatiques pliables et semi-rigides) équipés de radios et d'appareils GPS, au directeur national de la conservation de la nature. L'ensemble du matériel est évalué à près de 45 millions de FCFA.

Ces petites embarcations légères et rapides serviront de véhicules de patrouille fluviale afin de traquer les braconniers, préserver la faune aquatique et protéger les berges et l'eau du fleuve. Plus précisément, la mission consistera à localiser et démanteler les pièges à hippopotames, collecter les données sur les écosystèmes, l'hydrographie, et sur l'invasion des plantes nuisibles. La brigade interviendra également en cas d'accidents provoquant une propagation de produits polluants et contre d'autres actions de pollutions dans le fleuve. Des postes de surveillance fluviale seront créés à Bamako, Ségou, Mopti, et Sélingué et seront dotés chacun d'un zodiac.

Le représentant de la coopération française a procédé lui-même à une démonstration sur le fleuve devant des spectateurs impressionnés par la rapidité et la maniabilité des zodiacs. Avec cette brigade de surveillance fluviale, les services de la conservation de la nature viennent d'être renforcés par un dispositif important.

« Les populations seront étonnées de voir sur l'eau les gens que l'on ne rencontraient que dans les forêts », a commenté avec une pointe d'humour Nancoman Keïta. Pourtant, relèvera-t-il, le Service des eaux et forêts est l'un des plus vieux dans notre pays. Il a en effet été créé en 1938.

Alors pourquoi avoir attendu tant d'années pour créer une telle brigade ? Félix Dakouo invoque un manque de moyens couplé aux nombreux changements qu'a connus le service, en rappelant néanmoins que la surveillance fluviale est une mission traditionnelle de la DNCN.

Le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement a salué l'acquisition de ces embarcations et souligné l'importance de leur rôle dans la mission de protection, de conservation et de bonne gestion des ressources naturelles indispensables au développement et au maintien de l'équilibre des écosystèmes.

**C. A. DIA**

**Source : ESSOR, Vendredi 5 mai 2006, p. 15**

.....

**◆ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT A SIRAKOROLA : LES FEMMES PRENNENT LA TETE**

Sirakorola est une commune du cercle de Koulikoro. Elle est située à 120 kilomètres de

Bamako et ses 938 kilomètres carrés abritent 55 villages et 23 hameaux. La population estimée à plus de 20 000 âmes, vit principalement d'agriculture. Il y a quelques années la coupe abusive du bois et la commercialisation du charbon avaient profondément dégradé les ressources forestières de la zone.

Depuis 2004, le projet Développement, intégration et valorisation du rôle de la femme (DIVAROF), financé par le programme de petites subventions du Fonds mondial pour l'environnement (PPS/FEM) est au chevet de Sirakorola. DIVAROF s'attelle à l'information et à la sensibilisation des populations sur les questions liées aux changements climatiques et pour l'adoption de technologies et mesures respectueuses de l'environnement.

Après deux ans d'activités, DIVAROF, de concert avec la mairie de la Commune, a organisé un atelier de diffusion des résultats du projet dénommé « *Sirakorola Togodala Musow ka Fiyneyèlèma Dèmè* » (l'appui au changement des femmes de la Commune de Sirakorola). La cérémonie de clôture des travaux de la session s'est déroulée samedi dans la cour de la Mairie de Sirakorola, en présence du ministre de l'environnement et de l'assainissement, Nancoman Keïta, des autorités municipales et traditionnelles, des responsables et bénéficiaires du projet.

DIVAROF est un projet environnemental créé pour l'amélioration de la qualité de vie à travers la protection de la forêt, la faune, l'eau et toutes les autres ressources naturelles, a expliqué Mme Diakité Habibatou Niaré, la directrice de DIVAROF. Par l'entremise d'un sketch présenté par la troupe folklorique formée par le projet, les femmes ont décrit les activités de DIVAROF et leur impact sur le développement socio-économique, sur les habitants de la zone en général et sur les femmes en particulier. Leur message était clair : lutte contre la déforestation, pour la promotion des foyers améliorés et des fourneaux « Sewa », reboisement.

Après la cérémonie, le ministre a visité quelques réalisations du projet dont la plus importante se trouve dans le village de Dogoni, à une vingtaine de minutes en voiture de Sirakorola. Ici environ quatre hectares de forêt sont protégés. Une convention locale a été établie entre les villageois. Nancoman Keïta a rencontré les responsables et les habitants de Dogoni dans la cour de l'école du village, seul signe de la présence de l'administration dans la localité.

Il leur a expliqué l'attachement des pouvoirs publics à la préservation des ressources forestières dont l'exploitation rationnelle profite avant tout aux villageois eux-mêmes. Il a invité ceux-ci à encourager les localités voisines à suivre la même voie.

En sus de Dogoni, 10 autres villages de la Commune sont concernés par les activités de DIVAROF. Au terme de deux ans d'existence, le projet a formé des artisans locaux à la production et la commercialisation des technologies qui préservent l'environnement. Un plan d'aménagement et de gestion des ressources forestières a été élaboré et une convention locale a été établie en conséquence.

La promotion d'activités économiques alternatives pour les exploitants de bois et charbon est un des volets majeurs du projet qu'il est prévu d'étendre à d'autres villages.

Source : ESSOR Mercredi 10 mai 2006, p. 16

## 👉 Agenda

### ◆ du lundi 26 au mercredi 28 juin 2006

**Colloque International GECOREV : Gestion concertée des ressources naturelles et de l'environnement – du local au mondial: pour un dialogue entre chercheurs, société civile et décideurs**

Lieu : *Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), France*

Initiative / Organisation : **UMR 063 Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement (C3ED), Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), Institut de Recherche pour le Développement (IRD)**

Contact: [gecorev@c3ed.uvsq.fr](mailto:gecorev@c3ed.uvsq.fr)

Source: **HUB Rural:**  
<http://www.hubrural.org/agenda/index.php?lang=fr>

Source: Tribune Pastorale, Niamey (Niger)

### ◆ **Deserts and Desertification: Challenges and Opportunities**

An international conference, November 6-9

Jacob Blaustein Institutes for Desert Research, Ben-Gurion University of the Negev, Sede Boqer Campus, Israel.

Session topics include:

- Social and environmental challenges of urbanization in deserts
- Traditional knowledge in dryland management
- Managing pastoral activities – lessons from ecology and sociology
- Consequence of water policies and water management practices in drylands
- Linking land tenure policies to land use practices
- Drylands and immigration: rural to urban, drylands to non-drylands, non-drylands to drylands
- The dryland poverty-desertification nexus: going beyond intuition
- Role of legislation and regulation in combating desertification
- Sustainable desert agriculture
- Sustainable agroforestry and dryland afforestation

For a complete list of conference topics and themes please visit the conference website [www.desertification.bgu.ac.il](http://www.desertification.bgu.ac.il) and read the Concept Paper.

Queries or registration should be addressed to Zoe Groner or Phoenix Lawhon, Conference Coordinators, at [desertification@bgu.ac.il](mailto:desertification@bgu.ac.il).

### *La Toile*

*B.P. 9014 Bamako (MALI)*

*Directeur de Publication :*

*Modibo Keita*

*Coordination*

*Mme Diawara Ariane Marie Sangaré*

*Rédaction :*

*Hallassy Sidibé*

*Kô Samaké*

*Lamine Tounkara*